

Info-rentree 2025

À conserver toute l'année

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SOMMETS (CSSDS)



Changement d'adresse et nouvelles coordonnées

Informez l'école immédiatement si vous changez de numéro de téléphone, d'adresse courriel ou si vous déménagez. Il est essentiel qu'elle puisse vous joindre à tout moment en cas d'urgence concernant votre enfant.

Vos coordonnées sont aussi utilisées par l'école et le centre de services scolaire pour vous transmettre les renseignements importants concernant l'inscription, la rentrée scolaire, etc.

Transport scolaire

Les informations relatives au transport scolaire des élèves qui y ont droit sont disponibles sur le [Portail parents](#) le 15 août 2025. Les parents recevront également l'information par courriel (numéro de parcours, heure et lieu d'embarquement).

Consultez la section [Transport scolaire](#) de notre site Web pour obtenir tous les détails, y compris les règles et politiques en vigueur.

Mozaïk portail

Vous retrouverez sur le [Portail parents](#) plusieurs informations, notamment sur le transport scolaire, les états de comptes et les relevés fiscaux ainsi que les résultats et les bulletins.

Interdiction des appareils mobiles et civisme à l'école

Dès la rentrée 2025-2026, les cellulaires, écouteurs et autres appareils mobiles personnels seront interdits à l'intérieur et sur le terrain des écoles, y compris pendant les pauses et le dîner. Des exceptions seront permises pour des raisons pédagogiques, de santé ou de besoins particuliers.

D'autres mesures en matière de civisme, comme le vouvoiement, seront aussi déployées et appliquées au plus tard en janvier 2026. Chaque école adaptera son code de vie en conséquence et vous informera des changements.

Programme Passe-Partout

Pour bien préparer son enfant à la maternelle

Le programme Passe-Partout propose 16 rencontres gratuites en soirée, de septembre à mai, pour les enfants de 4 ans et leurs parents. Il vise à favoriser une transition en douceur vers la maternelle tout en soutenant les parents dans leur rôle.

La période d'inscription est en cours et se poursuivra jusqu'au 30 septembre. Pour inscrire votre enfant, présentez-vous au secrétariat de l'école de votre choix. Le nombre de places étant limité, il est recommandé de s'inscrire rapidement.

Pour plus d'information, consultez la [section Préscolaire](#) de notre site Web.

Respect et courtoisie au cœur de tous nos échanges



Cette nouvelle année scolaire est l'occasion de rappeler que le CSSDS est soucieux d'offrir un cadre de vie scolaire convivial et sécuritaire aux élèves ainsi qu'au personnel de ses établissements.

Une grande importance est donc accordée à la collaboration, autant avec les élèves, le personnel que les parents. Pour le bien-

être de chacun, la civilité est de mise en tout temps. Les propos violents ou discriminatoires n'ont pas leur place dans les milieux éducatifs et ne seront pas tolérés.

Que ce soit par courriel, par téléphone ou en personne, merci de contribuer à un environnement sain et bienveillant dans nos écoles et centres de formation!

Implication de la communauté dans le milieu scolaire

Appel de candidatures au conseil d'administration

Le CSSDS est à la recherche de candidat(e)s pour siéger au sein de conseil d'administration comme membre de la communauté. Voici les postes à combler :

- Une personne âgée de 18 à 35 ans
- Une personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles

Votre profil correspond à l'un ou l'autre? Notre communauté éducative vous tient à cœur?

Soumettez votre candidature d'ici le 17 septembre à 16 h.

Tous les détails entourant ce processus de désignation, les conditions d'éligibilité et le formulaire de mise en candidature sont disponibles dans la section [Conseil d'administration](#) de notre site Web.

Comité consultatif des services aux élèves EHDAA

Êtes-vous parent d'un enfant en situation de handicap ou ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA)?

Nous vous invitons à l'assemblée générale du comité consultatif des services aux élèves EHDAA qui se tiendra le 22 septembre 2025 à 19 h, à l'école secondaire du Tournesol à Windsor.

Les services et les encadrements offerts aux élèves EHDAA et le rôle du comité consultatif y seront présentés. C'est aussi le moment où sont élus les parents qui participeront au comité pour la prochaine année.

Dates des rencontres

- 22 septembre 2025
- 24 novembre 2025
- 9 février 2026
- 13 avril 2026
- 8 juin 2026

Comité de parents

Le comité de parents est formé de représentants élus provenant des conseils d'établissement de chacune des écoles primaires et secondaires. Les représentants au comité de parents ainsi que leurs substituts sont élus parmi les parents membres du conseil d'établissement lors de l'assemblée annuelle des parents qui se tient en début d'année.

Si vous souhaitez y participer, consultez la page [Comité de parents](#) de notre site Web qui contient tous les détails entourant la tenue des rencontres.

Dates des rencontres

- 8 octobre 2025
- 29 octobre 2025
- 26 novembre 2025
- 28 janvier 2026
- 25 février 2026
- 25 mars 2026
- 29 avril 2026
- 27 mai 2026
- 17 juin 2026

Vérification des antécédents judiciaires et code d'éthique

Que ce soit pour accompagner un groupe d'élèves lors d'une sortie, pour faire une démonstration à un groupe d'élèves en classe, pour aider à la bibliothèque scolaire ou pour toute autre activité en présence d'élèves, vous aurez à remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires. Cette mesure a pour but de protéger l'intégrité et la sécurité des élèves.

Le CSSDS est aussi doté d'un nouveau code d'éthique qui s'applique aux membres du

personnel, mais aussi à toute personne qui œuvre auprès des élèves mineurs ou handicapés ou qui est en contact avec eux, comme les bénévoles (incluant les parents qui jouent ce rôle).

C'est le guide de référence quant aux pratiques et conduites attendues dans nos milieux.

Pour le consulter, visitez la section [Code d'éthique](#) de notre site Web.

Utilisation d'un outil novateur pour le décrochage scolaire

En collaboration avec le ministère de l'Éducation, nous utilisons des outils numériques basés sur l'intelligence artificielle pour mieux identifier les élèves susceptibles de décrocher.

Ainsi, certaines informations personnelles recueillies lors de l'inscription et du parcours

scolaire peuvent être analysées et croisées afin de générer de nouveaux indicateurs, tel que celui du risque de décrochage scolaire.

Consultez [l'actualité en page d'accueil](#) de notre site Web pour tous les détails.

Assurances

Le Centre de services scolaire des Sommets détient une police d'assurance responsabilité civile qui couvre seulement les accidents (dommages corporels ou matériels) qui engagent sa responsabilité.

Nous suggérons aux parents de prendre une assurance accident personnelle pour les soins dentaires et médicaux (incluant le transport en ambulance), pour les bris de lunettes, etc.

Info-travaux

Le CSSDS investit dans le maintien de ses bâtiments et procède chaque année à plusieurs travaux d'entretien et correctifs. Pour consulter la liste des travaux qui ont été réalisés dans les écoles et les centres pendant la période estivale 2025, visitez la section [Info-travaux](#) de notre site Web.

Loi concernant la lutte contre le tabagisme et Loi encadrant le cannabis

Défense de fumer et de vapoter en tout temps

La Loi interdit de fumer ou de vapoter en tout temps sur les terrains des établissements d'un centre de services scolaire que ce soit une école primaire ou secondaire, un centre d'éducation des adultes ou de formation professionnelle ou encore le centre administratif. Cette interdiction est applicable le jour, le soir et la fin de semaine, dans un stationnement ou un parc-école. Elle vise aussi le cannabis.

Responsable des plaintes et protecteur régional de l'élève

Vous vivez une situation problématique à l'école ou dans un centre de formation?

Vous pouvez faire connaître votre désaccord et contribuer à trouver une solution.

Informez-vous sur les étapes à suivre dans la section [Plaintes et protecteur de l'élève](#) de notre site Web. Tous les détails sur la procédure d'examen des plaintes et sur le protecteur de l'élève y sont également indiqués.

Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Toute situation d'intimidation et de violence vécue dans nos établissements est prise au sérieux. Chaque établissement du Centre de services scolaire des Sommets possède et applique un plan de lutte pour agir contre l'intimidation et la violence.

Les parents dont l'enfant est impliqué dans une situation d'intimidation ou de

violence sont invités à communiquer avec la direction de l'école. Dans le cas où les démarches mises en place avec la direction ne permettent pas d'améliorer la situation, nous encourageons les parents à joindre la direction de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires au reduc@cssds.gouv.qc.ca.

Info-intempéries

Au plus tard à 6 h 30 le matin



En cas de tempête de neige ou d'intempéries, si des établissements doivent fermer, l'information sera en ligne sur la page d'accueil et la section [Info-intempéries](#) de notre site Web, de même que sur notre page Facebook, au plus tard à 6 h 30 le matin.

Bien que l'annonce faite sur notre site Web soit le principal moyen d'obtenir une information juste sur la situation, nous avisons aussi les médias. Les établissements ayant une page Facebook publient également l'information tôt le matin.

Service de garde : en cas de fermeture

En début d'année scolaire, chaque école primaire informe les parents de la disponibilité ou non du service de garde en cas de fermeture d'école.

Sachez que vous devrez assurer vous-même le transport de votre enfant au service de garde ainsi que son retour à la maison.

Inscription scolaire 2026-2027

À noter à l'agenda!

Les inscriptions pour la prochaine année scolaire auront lieu aux dates suivantes :

Préscolaire et primaire : 2 au 13 février 2026

Secondaire : 23 au 27 février 2026



Calendrier scolaire primaire et secondaire 2025-2026

JUILLET 2025							AOÛT 2025							SEPTEMBRE 2025							OCTOBRE 2025								
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S		
		1	2	3	4	5						1	2			1	2 ^L	3 ⁶	4 ⁷	5 ⁸	6					1 ⁷	2 ⁸	3 ⁹	4
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	7	8 ⁹	9 ¹	10 ²	11 ³	12 ⁴	13	5	6 ¹	7 ²	8 ³	9 ⁴	10	11		
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	14	15 ⁵	16 ⁶	17 ⁷	18 ⁸	19 ^V	20	12	13	14 ^L	15 ⁶	16 ⁷	17 ⁸	18		
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	21	22 ⁹	23 ¹	24 ²	25 ³	26 ⁴	27	19	20 ⁹	21 ¹	22 ²	23 ³	24 ⁴	25		
27	28	29	30	31			24	25	26 ¹	27 ²	28 ³	29 ⁴	30	28	29 ⁵	30 ⁶					26	27 ⁵	28 ⁶	29 ⁷	30 ⁸	31 ⁹			
							31																						
NOVEMBRE 2025							DÉCEMBRE 2025							JANVIER 2026							FÉVRIER 2026								
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S		
						1		1 ¹	2 ²	3 ³	4 ⁴	5 ⁵	6					1	2	3									
2	3 ¹	4 ²	5 ^V	6 ⁴	7	8	7	8 ⁶	9 ⁷	10 ^V	11 ⁹	12	13	4	5	6 ⁶	7 ⁷	8 ⁸	9 ⁹	10	1	2 ⁶	3 ⁷	4 ^V	5 ⁹	6	7		
9	10 ⁵	11 ⁶	12 ⁷	13 ⁸	14 ⁹	15	14	15 ¹	16 ²	17 ³	18 ⁴	19 ⁵	20	11	12 ¹	13 ²	14 ³	15 ⁴	16 ⁵	17	8	9 ¹	10 ²	11 ³	12 ⁴	13 ⁵	14		
16	17 ¹	18 ²	19 ³	20 ⁴	21	22	21	22	23	24	25	26	27	18	19 ⁶	20 ⁷	21 ⁸	22 ^V	23	24	15	16 ⁶	17 ⁷	18 ⁸	19 ^V	20	21		
23	24 ⁵	25 ⁶	26 ⁷	27 ⁸	28 ⁹	29	28	29	30	31				25	26 ¹	27 ²	28 ³	29 ⁴	30 ⁵	31	22	23 ¹	24 ²	25 ³	26 ⁴	27 ⁵	28		
30																													
MARS 2026							AVRIL 2026							MAI 2026							JUIN 2026								
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S		
											1 ³	2 ⁴	3	4						1	2								
1	2	3	4	5	6	7	5	6	7 ⁵	8 ⁶	9 ⁷	10 ⁸	11	3	4 ⁴	5 ⁵	6 ⁶	7 ⁷	8 ⁸	9	7	8 ⁸	9 ⁹	10 ¹	11 ²	12 ³	13		
8	9	10 ⁶	11 ⁷	12 ⁸	13 ⁹	14	12	13 ⁹	14 ^V	15 ²	16 ³	17	18	10	11 ⁹	12 ^V	13 ²	14 ³	15	16	14	15 ⁴	16 ⁵	17 ⁶	18 ⁷	19 ⁸	20		
15	16 ¹	17 ²	18 ³	19 ⁴	20 ⁵	21	19	20 ⁴	21 ⁵	22 ⁶	23 ⁷	24 ⁸	25	17	18	19 ⁴	20 ⁵	21 ⁶	22 ⁷	23	21	22 ⁹	23	24	25	26	27		
22	23 ⁶	24 ⁷	25 ^V	26 ⁹	27	28	26	27 ⁹	28 ¹	29 ²	30 ³			24	25 ⁸	26 ⁹	27 ¹	28 ²	29 ³	30	28	29	30						
29	30 ¹	31 ²												31															

 JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

**180 JOURS DE CLASSE ET
20 JOURNÉES PÉDAGOGIQUES**

 CONGÉS POUR LES ÉLÈVES ET LE
PERSONNEL ENSEIGNANT

 Jours de reprise de classe à
la suite de suspension de cours
ou 3 journées pédagogiques

PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE : Les lettres en exposant (L pour lundi et V pour vendredi) indiquent un changement au niveau de l'horaire afin d'obtenir un nombre équivalent de journées de classe. Ainsi, le jeudi 18 septembre (18^V) sera considéré selon l'horaire des cours du vendredi.

SECONDAIRE : Les chiffres en indice (1 à 9) indiquent le jour de la grille-horaire.

La vie qui s'élève

Centre
de services scolaire
des Sommets

Québec 